

LE TAXON

Thème :

INTER-THEMES

Version :

2002 – 1



Evolution

Référence :	SANDRE_InterThemes_PRESENT_Taxon
Version :	2002 - 1
Date de création :	01/01/2001
Date de modification :	10/12/2002
Etat :	Validé

Rédigé par	Validé par
Cellule d'animation SANDRE Experts Listes Nationales Paramètres	Administrateurs de données SANDRE

AVANT PROPOS

Le domaine de l'eau est vaste, puisqu'il comprend notamment les eaux de surface, les eaux météoriques, les eaux du littoral et les eaux souterraines, et qu'il touche au milieu naturel, à la vie aquatique, aux pollutions et aux usages.

Il est caractérisé par le grand nombre d'acteurs qui sont impliqués dans la réglementation, la gestion et l'utilisation des eaux : ministères avec leurs services déconcentrés, établissements publics comme les agences de l'eau, collectivités locales, entreprises publiques et privées, associations,...

Tous ces acteurs produisent des données pour leurs propres besoins. La mise en commun de ces gisements d'information est une nécessité forte, mais elle se heurte à l'absence de règles claires qui permettraient d'assurer la comparabilité des données et leur échange.

A. Le Réseau National des Données sur l'Eau et Système d'Information sur l'Eau

Afin d'y remédier, le Réseau National des Données sur l'Eau (RNDE) a été mis en place à l'initiative du Ministère chargé de l'Environnement et des six Agences de l'Eau, dans le cadre d'un protocole ouvert auquel participent également l'Institut Français de l'Environnement, le Conseil Supérieur de la Pêche, IFREMER, EDF, METEO-France et le BRGM. Le RNDE a pour mission d'améliorer la production, la collecte, la conservation et la circulation des données sur l'eau.

Plus récemment, et notamment sous l'impulsion donnée par la directive cadre sur l'eau du 23 octobre 2000, un nouveau dispositif a été mis en œuvre : le Système d'Information sur l'Eau – SIE. S'appuyant sur un nouveau protocole, il regroupe les mêmes intervenants que précédemment.

La mise en place d'un langage commun pour les données sur l'eau est une des composantes indispensables du RNDE / SIE, et constitue la raison d'être du SANDRE, Secrétariat d'Administration Nationale des Données Relatives à l'Eau.

B. Le SANDRE

Le SANDRE est chargé d'élaborer les **dictionnaires des données**, d'administrer les **nomenclatures communes** au niveau national, et d'établir les **formats d'échanges** informatiques de données.

1. Les dictionnaires de données

Les dictionnaires de données sont les recueils des définitions qui décrivent et précisent la terminologie et les données disponibles pour un domaine en particulier. Plusieurs aspects de la donnée y sont traités :

- sa signification ;
- les règles indispensables à sa rédaction ou à sa codification ;
- la liste des valeurs qu'elle peut prendre ;
- la ou les personnes ou organismes qui ont le droit de la créer, de la consulter, de la modifier ou de la supprimer...

A ce titre, il rassemble les éléments du langage des acteurs d'un domaine en particulier. Le SANDRE a ainsi élaboré des dictionnaires de données qui visent à être le langage commun entre les différents acteurs du monde de l'eau.

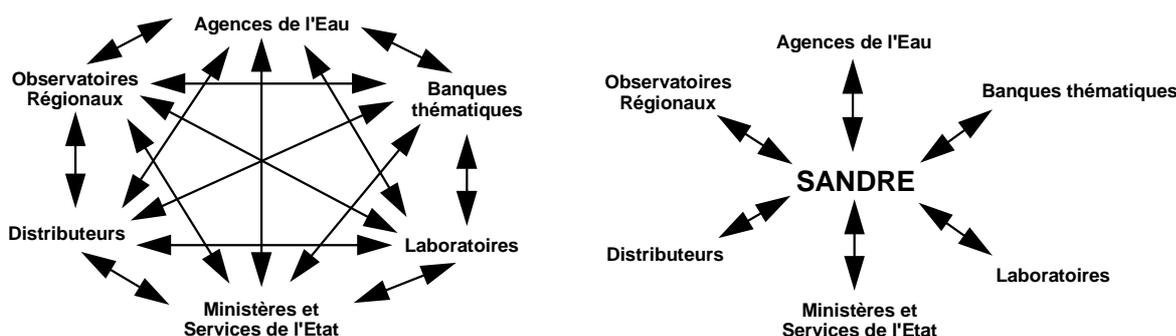
2. Les nomenclatures communes

L'échange de données entre plusieurs organismes pose le problème de l'identification et du partage des données qui leur sont communes. Il s'agit des paramètres, des méthodes, des supports, des laboratoires... qui doivent pouvoir être identifiés de façon unique quel que soit le contexte. Si deux producteurs codifient différemment leurs paramètres, il leur sera plus difficile d'échanger des résultats.

C'est pour ces raisons que le SANDRE s'est vu confier l'administration de ce référentiel commun afin de mettre à disposition des acteurs du monde de l'eau une codification unique, support de référence des échanges de données sur l'eau.

3. Les formats d'échange informatiques

Les formats d'échange élaborés par le SANDRE visent à réduire le nombre d'interfaces des systèmes d'information que doivent mettre en œuvre les acteurs du monde de l'eau pour échanger des données.



Afin de ne plus avoir des formats d'échange spécifiques à chaque interlocuteur, le SANDRE propose des formats uniques utilisables par tous les partenaires.

4. Organisation du SANDRE

Le SANDRE est animé par une équipe basée à l'Office International de l'Eau à Limoges qui s'appuie, pour élaborer le dictionnaire national, sur les administrateurs de données des organismes signataires du protocole RNDE / SIE ainsi que sur des experts de ces mêmes organismes ou d'organismes extérieurs au protocole : Institut Pasteur de Lille, Ecole Nationale de la Santé Publique, Météo-France, IFREMER, B.R.G.M., Universités, Distributeurs d'Eau,...

Pour de plus amples renseignements sur le SANDRE, vous pouvez vous consulter le site Internet du SANDRE : www.rnde.tm.fr ou vous adresser à l'adresse suivante :

SANDRE - Office International de l'Eau 15 rue Edouard Chamberland 87065 LIMOGES Cedex Tél. : 05.55.11.47.90 - Fax : 05.55.11.47.48

INTRODUCTION

L'ensemble des dictionnaires traitant des références utilisées dans les différentes thématiques de l'eau est regroupé dans le thème « Inter-thèmes ». Le présent document décrit les aspects relatifs au taxon.

général

Objectif du document	Cible	Nom du document
Présentation de la sémantique SANDRE du thème	Acteurs du domaine de l'Eau	* Présentation du taxon
Dictionnaire de données par sous thème	Acteurs implémentant un système sur le thème (création d'un scénario)	* Dictionnaire de données du taxon
Spécifications techniques du format d'échange SANDRE	Informaticiens implémentant un scénario d'échanges de données	* Format d'échanges « Taxon »

détail

Tous ces dictionnaires étant interdépendants, les définitions d'objets ou d'attributs d'un dictionnaire peuvent faire mention d'éléments présents dans les autres dictionnaires. Afin de faciliter la compréhension de ces liens, les objets qui proviennent d'autres dictionnaires sont grisés dans les schémas de données.

Gestion des versions :

Chaque document publié par le SANDRE présente une version contenant l'année de référence du document, puis un indice s'incrémentant :

- Si cet indice est composé uniquement d'un entier – 1, 2,... - alors le document est une version approuvée par le SANDRE.
- Si cet indice est composé de plusieurs entiers – 0.4, 1.3,... - alors le document est une version pré-validée publié par le SANDRE mais qui pourra subir encore quelques modifications après retour des premiers utilisateurs. Ce document sera donc ré-édité en version définitive dans les mois suivants.

Les années de référence sont les suivantes : 1995, 1997, 2001 et 2002.

Le document actuel est la version 2002 – 1 et constitue un document approuvé



PRESENTATION GENERALE

A. Définition du taxon

Le taxon est une notion générique qui fait référence à la systématique. Cette science établit une classification des êtres vivants à partir de critères de ressemblance suivant une structure arborescente et hiérarchique à plusieurs niveaux (règne, embranchement, ordre, famille, genre, espèce, ...) dont chaque élément ou composante est qualifiée de taxon. Généralement, les mesures sur un taxon se rattacheront à une espèce donnée. Le taxon est rattaché à un niveau taxonomique (embranchement,...) et à un thème (poissons, végétaux,...).

Le SANDRE assure l'administration des codes relatifs aux taxons. La cellule d'animation a en charge la création des nouveaux codes de taxons ainsi que leur diffusion sur le site Internet du SANDRE (www.rnde.tm.fr).

B. Liens entre les taxons

Il existe un lien hiérarchique entre les taxons. Sauf exception, un groupe possède plusieurs familles qui comportent plusieurs genres comprenant eux-mêmes plusieurs espèces...

Cependant, suivant les cas, il existe des sous-groupes, des sur-familles, des sous-familles...

C. Synonymes du taxon

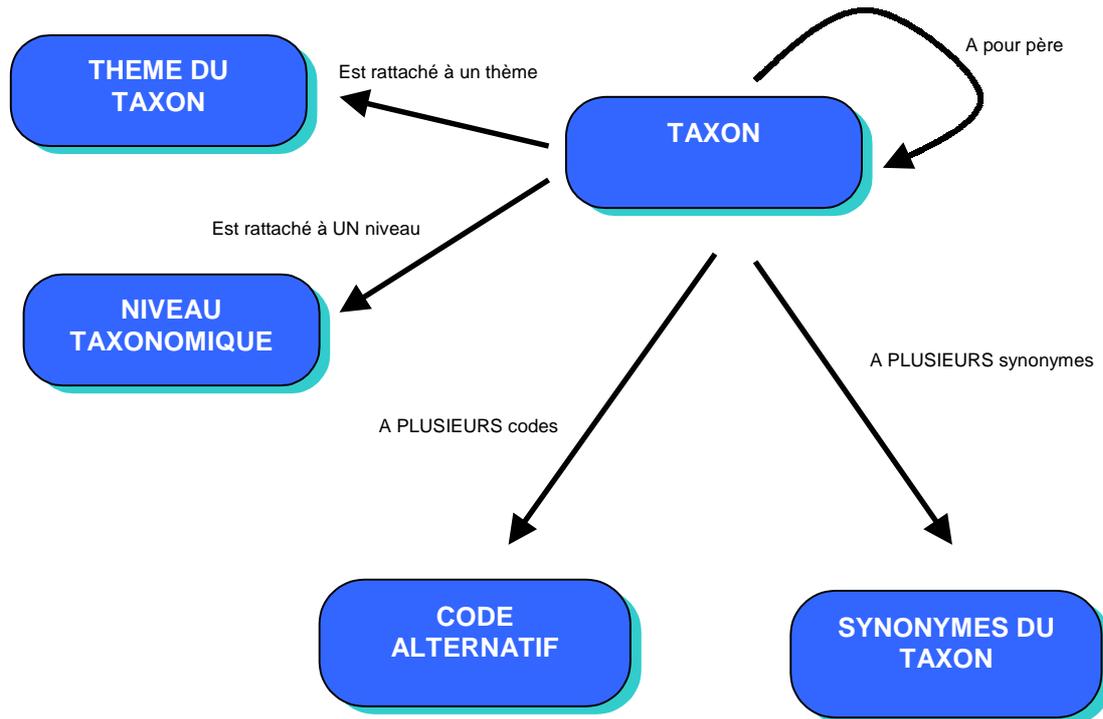
La loi d'antériorité qui prévaut en systématique impose à ce qu'un taxon prenne le nom que lui attribue la première personne qui l'identifie. Or, les difficultés d'identification d'un taxon et les recherches historiques révèlent quelquefois qu'un taxon découvert à une époque l'avait déjà été auparavant. Un taxon peut donc avoir plusieurs noms dont un est qualifié de principal et les autres de synonymes.

D. Codes alternatifs

La description des taxons comprend des codes alternatifs qui sont des codes attribués dans d'autres domaines que le SANDRE (B.H.P., code poisson, ...).

PRESENTATION DU SCHEMA CONCEPTUEL

Le schéma conceptuel est centré sur la notion de taxon :



LES PRINCIPALES NOMENCLATURES DU REFERENTIEL

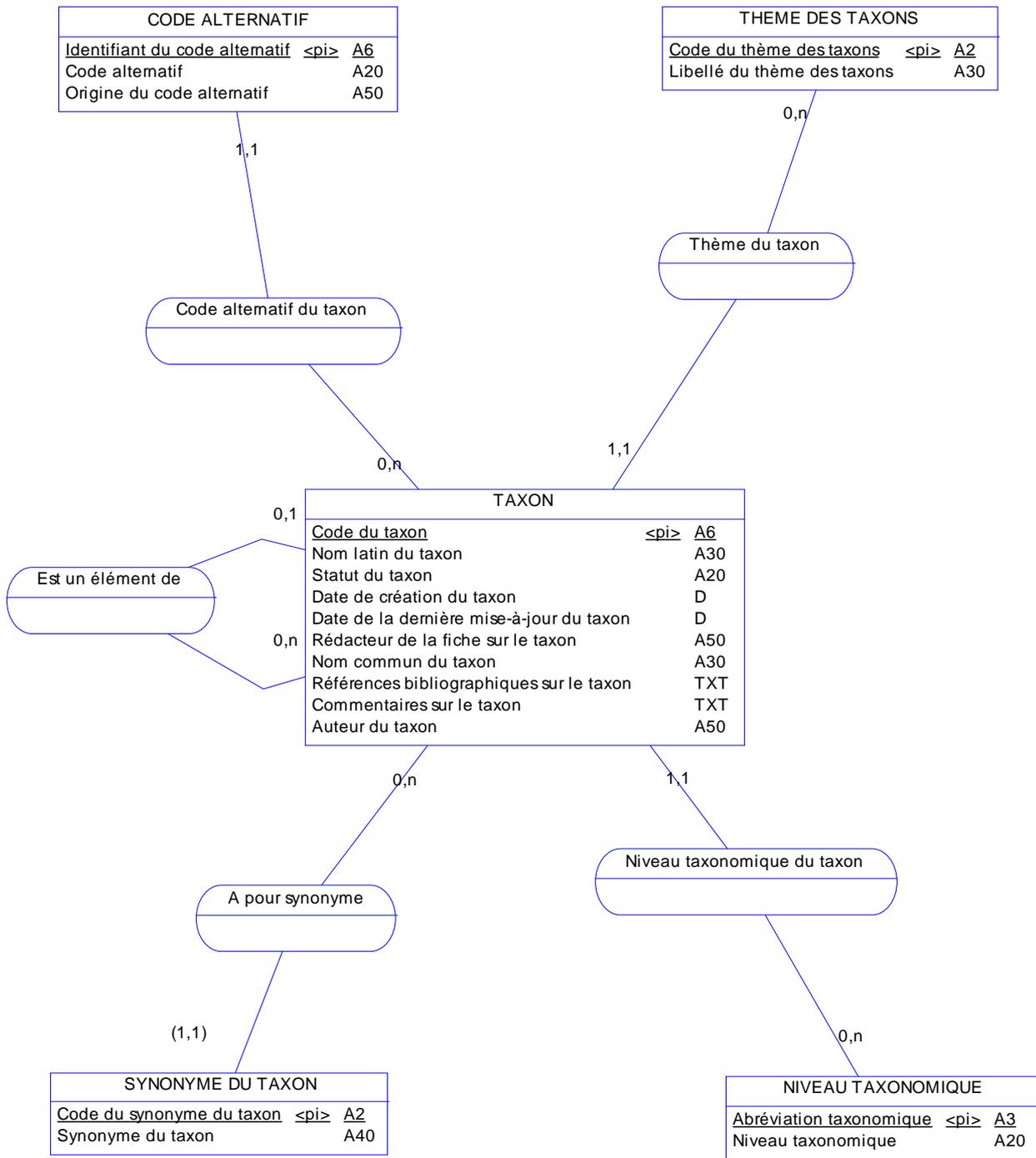
A. Les thèmes des taxons

Code	Libellé	Définition
0	Inconnu	Thème inconnu
1	Poissons	Poissons
2	Végétaux	Végétaux
3	Invertébrés benthiques	Invertébrés benthiques
4	Micro-organismes	Micro-organismes
5	Diatomées	Diatomées

B. Les niveaux taxonomiques

Code	Libellé	Définition
1	E	Embranchement
2	sE	Sous-Embranchement
3	SCL	Super-Classe
4	CL	Classe
5	sCL	sous-Classe
6	SO	Super-Ordre
7	O	Ordre
8	sO	sous-Ordre
9	SF	Super-Famille
10	F	Famille
11	sF	sous-Famille
12	T	Tribu
13	G	Genre
14	sG	sous-Genre
15	sp	Espèce
16	ssp	sous-Espèce

SCHEMA CONCEPTUEL DE DONNEES



Modèle Conceptuel de Données	
Modèle : Taxon	
Package :	
Diagramme : MCd_A4	
Auteur : SANDRE Date : 03/12/02	
Version : 2002-1	

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	3
A. LE RÉSEAU NATIONAL DES DONNÉES SUR L'EAU ET SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU	3
B. LE SANDRE	3
INTRODUCTION	5
PRESENTATION GENERALE	6
A. DÉFINITION DU TAXON	6
B. LIENS ENTRE LES TAXONS	6
C. SYNONYMES DU TAXON	6
D. CODES ALTERNATIFS	6
PRESENTATION DU SCHEMA CONCEPTUEL	7
LES PRINCIPALES NOMENCLATURES DU REFERENTIEL	8
A. LES THÈMES DES TAXONS.....	8
B. LES NIVEAUX TAXONOMIQUES	8
SCHEMA CONCEPTUEL DE DONNEES	9
TABLE DES MATIÈRES	11